XX®

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon CEE/UE 28/05/2015 n. 830 I Numéro de version 3

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1.1 IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du produit : XX®.

1.2 UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES

Pas d'autres informations importantes disponibles.
Emploi de la substance / de la préparation :
Mortier allégé pré-mélangé thermo- isolant, se mélange avec de l'eau.

1.3 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Producteur/fournisseur :
EDILTECO® France
9, Avenue de L'Europe, Saint Germain sur Moine
49230 SÈVREMOINE
Tel : 02 41 29 59 30 I 0825 825 533
Fax : 0825 850 050
E-mail : info@edilteco.fr

1.4 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE

France (ORFILA 24h/24) - Tél. : +33 (0)1 45 42 59 59 EU Tél. : 112
Belgique - Tél. : 32 070/245 245
Suisse : 145

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :

GHS05
Eye Dam. 1 H318
Provoque des lésions oculaires graves.

GHS07
Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
Skin sens1B H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

2.2 ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(Suite page 2)

B.P. 70731 - 49307 CHOLET Cedex
Tél. 0 825 825 533 . Fax 0 825 850 050
edilteco.com I info@edilteco.fr

Quick-FDS [20942-18875-21017-011988] - 2025-05-02 - 05:13:20

(Suite de la page 1)

Pictogrammes de danger :

GHS05

GHS07

Mention d'avertissement : Danger.

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :
Ciment Portland, produits chimiques.

Mentions de danger :

H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence :

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire l'étiquette avant utilisation.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P264	Se laver soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P362	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
P405	Garder sous clef.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 AUTRES DANGERS

Résultats des évaluations PBT et vPvB.
PBT : Non applicable.
vPvB : Non applicable.

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 CARACTÉRISATION CHIMIQUE : MÉLANGE

Description
Préparation : composée des substances indiquées ci-après.

(Suite page 3)

B.P. 70731 - 49307 CHOLET Cedex
Tél. 0 825 825 533 . Fax 0 825 850 050
edilteco.com | info@edilteco.fr

(Suite de la page 2)

Composants dangereux :

CAS : 65997-15-1 EINECS : 266-043-4 RTECS : VV 8770000	Ciment Portland, produits chimiques Xi R37/38-41	50-100%
	Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335, Skin sens1B H317	
CAS : 109-66-0 EINECS : 203-692-4 Numéro index : 601-006-00-1 RTECS : RZ 9450000	Pentane Xn R65; F+ R12; N R51/53 R66-67	1%
	Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; STOT SE 3, H336	

Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1 DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

Après inhalation excessive : En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
Après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
Après contact avec les yeux : Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
Après ingestion : En cas de troubles, si les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.2 PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFÉRÉS

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 MOYENS D'EXTINCTION

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 CONSEILS AUX POMPIERS

Équipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Pas nécessaire.

6.2 PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Assurer une aération suffisante.

6.4 RÉFÉRENCE À D'AUTRES SECTIONS

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

(Suite page 4)

B.P. 70731 - 49307 CHOLET Cedex
Tél. 0 825 825 533 . Fax 0 825 850 050
edilteco.com | info@edilteco.fr

(Suite de la page 3)

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Préventions des incendies et des explosions : Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 CONDITIONS D'UN STOCKAGE SÛR, Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS

Stockage
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.
Indications concernant le stockage commun : Pas nécessaire.
Autres indications sur les conditions de stockage : Tenir les emballages hermétiquement fermés.

7.3 UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIÈRE(S)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.

8.1 PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :	
65997-15-1 ciment Portland, produits chimiques (50-100%)	
VME (Suisse)	Valeur à long terme: 5 e mg/m³ S;Staub

Remarques supplémentaires :
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION

Équipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène : Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Éviter tout contact avec la peau. Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire :

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire ; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Matériau des gants : le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Protection des yeux :

Lunettes de protection hermétiques.

(Suite page 5)

B.P. 70731 - 49307 CHOLET Cedex
Tél. 0 825 825 533 . Fax 0 825 850 050
edilteco.com | info@edilteco.fr

(Suite de la page 4)

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

Indications générales :

ASPECT Forme Couleurs Odeur Seuil olfactif	 Solide. Selon désignation produit. Inodore. Non déterminé.
Valeur du pH	Non applicable.
CHANGEMENT D'ÉTAT Point de fusion Point d'ébullition	 > 1000 °C. Non déterminé.
Point d'éclair	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gazeux)	Non déterminée.
Température d'auto inflammation	Non applicable.
Température de décomposition	Non déterminée.
Auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion	Le produit n'est pas explosif.
LIMITES D'EXPLOSION Inférieure Supérieure	 Non déterminée. Non déterminée.
Pression de vapeur	Non applicable.
Densité Densité relative Densité de vapeur Vitesse d'évaporation	Non déterminée. Non déterminée. Non applicable. Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau	Insoluble.
Cœfficient de partage (n-octanol/eau)	Non déterminé.
VISCOSITÉ Dynamique Cinématique	 Non applicable. Non applicable.
Teneur en solvants VOC (CE) :	 0,00 %

9.2 AUTRES INFORMATIONS
Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 RÉACTIVITÉ

10.2 STABILITÉ CHIMIQUE
Décomposition thermique/conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES
Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 CONDITIONS À ÉVITER
Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 MATIÈRES INCOMPATIBLES
Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX
Pas de produits de décomposition dangereux connus.

(Suite page 6)

B.P. 70731 - 49307 CHOLET Cedex
Tél. 0 825 825 533 . Fax 0 825 850 050
edilteco.com | info@edilteco.fr

(Suite de la page 5)

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë
Effet primaire d'irritation de la peau : Irrite la peau et les muqueuses.
Effet primaire d'irritation des yeux : Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.
Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.
Indications toxicologiques complémentaires : Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants : Irritant

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 TOXICITÉ

Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2 PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 MOBILITÉ DANS LE SOL

Pas d'autres informations importantes disponibles.
Autres indications écologiques :
Indications générales :
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant.
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.5 RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS PBT ET VPVB

PBT : Non applicable.
vPvB : Non applicable.

12.6 AUTRES EFFETS NÉFASTES

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Emballages non nettoyés.
Recommandation : Évacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 NO ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA : néant.

14.2 NOM D'EXPÉDITION DES NATIONS UNIES

ADR, ADN, IMDG, IATA : néant.

14.3 CLASSE(S) DE DANGER POUR LE TRANSPORT

ADR, ADN, IMDG, IATA Classe : néant.

(Suite page 7)

B.P. 70731 - 49307 CHOLET Cedex
Tél. 0 825 825 533 . Fax 0 825 850 050
edilteco.com | info@edilteco.fr

(Suite de la page 6)

14.4 GROUPE D'EMBALLAGE
ADR, IMDG, IATA : néant.

14.5 DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT
Polluant marin : Non.

14.6 PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE PAR L'UTILISATEUR
Non applicable.

14.7 TRANSPORT EN VRAC CONFORMÉMENT À L'ANNEXE II DE LA CONVENTION MARPOL 73/78 ET AU RECUEIL IBC
Non applicable.

"Règlement type" de l'ONU : /

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.2 ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

PHRASES IMPORTANTES

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
R12	Extrêmement inflammable.
R37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65	Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ADR	Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route.
IMDG	International Maritime Code for Dangerous Goods.
IATA	International Air Transport Association.
GHS	Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals .
EINECS	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances .
ELINCS	European List of Notified Chemical Substances.
CAS	Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society).
VOC	Volatile Organic Compounds (USA, EU).

B.P. 70731 - 49307 CHOLET Cedex
Tél. 0 825 825 533 . Fax 0 825 850 050
edilteco.com | info@edilteco.fr